

**Présents** : MASSE G., AUVIGNE C., REYNIER V., BURLE J.M., VINCENT R. (du GAP HA RUGBY), MOUCHET L., MOREAU N., IMBERT M., GUGUEN F., PRAS J., (du R.C.QUEYRAS) LAVERGNE N. ( du R.C. EMBRUN), GELEY E. (du RC BRIANCON).

Gérard MASSE accueille les participants, fait le point sur la nouvelle structure fédérale régionale : la Ligue PACA

**RAPPORT MORAL** : Gérard MASSE présente les personnes référentes du comité 05 et leur rôle au sein de cette structure départementale. Il Accueille chaleureusement Briançon dans le giron de ce comité.

**RAPPORT d'ACTIVITE** : Le secrétaire du comité, également secrétaire de séance, fait lecture du document préparé avant la séance. Ce rapport d'activité sera joint au compte rendu après mise à jour. Véronique REYNIER complète ce rapport avec celui de la commission technique bi-départementale qui sera annexé à ce compte-rendu. Gérard MASSE fait de même avec les effectifs de licenciés par club et catégories.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

**RAPPORT FINANCIER** : La trésorier distribue les documents d'usage et en fait un rapide commentaire. Les comptes présentent un reliquat positif de 1404,04 €. Malgré le manque d'une enveloppe qui devait émaner du comité de Provence. Gérard MASSE souhaiterait que le bénévolat soit mis en valeur avec les rapports financiers. Ce serait un moyen de démontrer son rôle essentiel pour le mouvement sportif.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité avec le Budget prévisionnel.

**BUDGET PREVISIONNEL** : Véronique REYNIER présente un budget prévisionnel équilibré à hauteur de 19400 €. Le secrétaire précise que la subvention CNDS a été obtenue grâce à l'action menée avec les scolaires sur les zones rurales. Il est décidé de régler pour chaque club une facture d'achat de matériel à hauteur de 300 € pour leurs action à l'attention des scolaires. Le secrétaire précise que l'action d'envergure menée sur les écoles du Buëch devrait permettre d'obtenir un financement par la fédération.

**QUESTIONS DIVERSES** : Le président annonce la mise en place d'un local avec équipement pour Visio-conférence. Le secrétaire pose la question de l'absence de comptes-rendus pour les deux dernières réunions de la commission technique. La grille des cotisations des clubs est distribuée par la trésorière. Une carte d'invitation permanente aux rencontres sportives fédérales est distribuée aux présidents des clubs. Le secrétaire insiste sur l'intérêt de consulter et d'échanger sur le nouveau site Internet du comité :

<http://hautes-alpes-rugby.fr> .

Ce lien sera communiqué avec le compte-rendu de l'assemblée générale pour en faciliter l'accès.

La séance est levée à 20h00

*Jean-Marc BURLE*

(secrétaire "de séance")

Le texte intégral, manuscrit, et les documents comptables sont consultables dans le cahier de délibération.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2017-2018

## ACTIVITE DE REPRESENTATION ET DE RELATION AUPRES DES INSTANCES FEDERALES :

Le président a assisté aux diverses réunions statutaires (...) à la Ligue PACA et à la Fédération Française de Rugby. Il a participé, avec la trésorière à la table ronde pour la ventilation du CNDS. Deux membres du comité émargent à la commission scolaire de la Ligue.

## ACTIVITE DE RELATION AVEC LE DEPARTEMENT VOISIN :

Quatre membres du Comité Départemental ont assisté aux réunions mensuelles de la Commission Technique 04/05 et participé à l'organisation d'événements sportifs majeurs : Tournois PACAC, stages d'équipes de France jeunes. Déplacements de la sélection.

La Trésorière : Véronique REYNIER.

Le Secrétaire : Jean-Marc BURLE, tous deux sont membres du CD 05 RUGBY.

## ACTIVITE DE REPRESENTATION LORS DE MANIFESTATIONS LOCALES :

Le secrétaire a animé la journée « SENTEZ-VOUS SPORT » le 23 septembre 2017 à Veynes  
Il a pris part à la « FÊTE DU SPORT EN FAMILLE » le 22 septembre 2018 à Veynes.

## ACTIVITE DE RELATION AVEC LE MILIEU SCOLAIRE :

Le secrétaire a animé 18 séances de pratique du Rugby sur tous types de terrain dans 14 écoles rurales du secteur « Buëch ». Il a organisé deux journées de rassemblement dans le cadre de l'USEP (ASSB) qui ont regroupé plus de 400 élèves, les enseignants concernés et de nombreux parents. Il a participé à une soirée de formation des enseignants animée par Cédric GHIRARDI, à une réunion à l'IA des Hautes Alpes animée par Olivier LECOMTE (CPD 05) et à une réunion de mise au point sur la réglementation et les orientations en matière d'intervention en milieu scolaire.

## ACTIVITE DE COMMUNICATION :

Le secrétaire a tenu à jour le site Internet du comité puis créé un nouveau site plus interactif et moins coûteux : [hautes-alpes-rugby.fr](http://hautes-alpes-rugby.fr)

Le **PROJET ASSOCIATIF** y est régulièrement mis à jour.

## ACTIVITE DE SOUTIEN A LA SECTION RUGBY DE ST JOSEPH :

Voir en annexe : Rapport d'activité de la commission Technique 04/05

*Afin de rédiger un rapport d'activité plus précis, le secrétaire a pris note des informations qui lui ont été communiquées par les clubs lors de l'A.G.*

*Jean-Marc BURLE*

# RAPPORT FINANCIER

Comité Départemental de Rugby 05

Balance non définitive 02/10/2018

## Balance générale non définitive (Exercice non clôturé)

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZ

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des Fournisseurs/Clients : Aucune

Comptes	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1068	Autres réserves	2315,74		2315,74
120	Résultat des exercices (bénéfice)		3492,22	-3492,22
	<b>Total classe 1</b>	<b>2315,74</b>	<b>3492,22</b>	<b>-1176,48</b>
401COMITE	COMITE DE PROVENCE GEPR	2500,00	2500,00	0,00
401COMMISSION	COMMISSION TECHNIQUE 04/05	11206,21	10125,66	1080,55
	<b>Total classe 4</b>	<b>13706,21</b>	<b>12625,66</b>	<b>1080,55</b>
5122	SOCIETE GENERALE	20886,98	19387,01	1499,97
	<b>Total classe 5</b>	<b>20886,98</b>	<b>19387,01</b>	<b>1499,97</b>
6022	ACHAT DE MATERIEL	2767,67		2767,67
6063	ACHAT DE FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT MATERIEL	71,55		71,55
6065	FRAIS SITE INTERNET	237,60		237,60
6161	ASSURANCE ATM	5,80		5,80
6221	VACATION SECTION ST JO	6230,00		6230,00
6228	HONORAIRES DIVERS	215,90		215,90
6251	FRAIS DEPLACEMENTS DIRIGEANTS	2931,01		2931,01
6253	FRAIS DEPLACEMENTS JEUNES	6048,60	2000,00	4048,60
6257	FRAIS DE RECEPTIONS	782,28	255,00	527,28
62571	FRAIS DE RECEPTION JEUNES	1927,00	1000,00	927,00
627	FRAIS BANCAIRES	123,94	55,62	68,32
628	COTISATION CDOS	50,00		
6475	PHARMACIE	38,00		38,00
	<b>Total classe 6</b>	<b>21429,35</b>	<b>3310,62</b>	<b>18118,73</b>
7081	COTISATIONS CLUBS		500,00	-500,00
7082	SUBVENTIONS CNDS		2300,00	-2300,00
7083	SUBVENTION FFR		7635,00	-7635,00
7084	SUBVENTION DEPARTEMENT 05		3300,00	-3300,00
7085	COTISATION ST JO		1300,00	-1300,00
758	DONS ET PARTICIPATION JEUNES CT 04/05		4487,77	-4487,77
	<b>Total classe 7</b>	<b>0,00</b>	<b>19522,77</b>	<b>-19522,77</b>
<b>Total Balance</b>		<b>58338,28</b>	<b>58338,28</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des comptes de Bilan</b>		<b>36908,93</b>	<b>35504,89</b>	<b>1404,04</b>
<b>Total des comptes de Résultat</b>		<b>21429,35</b>	<b>22833,39</b>	<b>-1404,04</b>

## 2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits. (Note importante : un budget prévisionnel doit être équilibré)

Exercice 20

ou date de début : 01 /07/ 2018 date de fin : 30/06/2019

CHARGES	Montant <sup>5</sup>	PRODUITS	Montant
<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		Cotisation section	1300
Achats matières et fournitures	1400	Adhésion clubs	700
Autres : site, fournitures bureau	30	<b>74- Subventions d'exploitation<sup>6</sup></b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations		CNDS	1500
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	500	Département(s) : CD 05	3400
Documentation		FFR fédération française de rugby	9100
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>7</sup>	
Cotisation CDOS	50		
Déplacements, missions	10600	Commune(s) :	
Services bancaires, autres	130		
Licences section	650	Organismes sociaux (détailler) :	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
<b>64- Charges de personnel -</b>			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA –emplois aidés)	
Pharmacie	40	Autres établissements publics	
Autres formation		Aides privées	
<b>65- Autres charges de gestion courante :</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	3400
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19400</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19400</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>19400</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19400</b>

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

<sup>7</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

<sup>8</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

**A.G. du Comité Départemental de Rugby : EMBRUN le 3/10/2018**

